



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**28ÈME CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE
DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**DECLARATION DE S.E.M. TIEMOKO MEYLIET KONE,
VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE**

Dubaï, le 2 décembre 2023

- **Monsieur le Président des Emirats Arabes Unis,**
- **Monsieur le Président de la COP28,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

Il m'est particulièrement agréable d'adresser les salutations de son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, à ses pairs et à tous les délégués participant à cette COP28.

La Côte d'Ivoire se félicite de la tenue de cette Conférence des Parties aux Emirats Arabes Unis, et salue l'engagement du pays hôte à œuvrer, avec le soutien de tous les Etats, en faveur du succès de nos travaux.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La COP28 se tient au moment où la planète connaît un stress climatique sans précédent, engendré par des températures record et des épisodes météorologiques de plus en plus violents et dévastateurs.

A l'heure du premier bilan mondial de l'application de l'Accord de Paris sur le climat, l'état alarmant de notre Planète démontre que le non-respect de nos engagements en matière de réduction de gaz à effet de serre, n'a pas permis de limiter son réchauffement en dessous de 2°Celsius.

Des territoires insulaires disparaissent progressivement dans le pacifique, des pays à travers les continents sont dévastés par des phénomènes climatiques d'ampleur inédite, liés au dérèglement climatique.

Face à ce constat, la communauté internationale doit se mobiliser. C'est pourquoi mon pays se réjouit de la concrétisation du Fonds pour les Pertes et Dommages, aux premières heures de la présente Conférence.

Nous devons tout mettre en œuvre, afin que ce Fonds qui suscite tant d'espoirs, soit à la hauteur des attentes des pays les plus vulnérables.

C'est aussi le lieu d'inviter le Fonds Vert pour le Climat et les autres partenaires, à mobiliser davantage de ressources pour l'adaptation des pays africain aux effets du réchauffement climatique, et en faveur du financement de la transition énergétique du continent.

Toutefois, il faut éviter que le financement de la transition énergétique n'accroisse davantage la dette des pays en développement.

Mesdames et Messieurs,

Le temps nous est désormais compté, les pays développés doivent résolument décarboner leurs économies, et tenir leurs engagements en matière de financements climatiques à l'égard des pays en développement. En ce qui concerne mon pays, la Côte d'Ivoire respecte ses engagements au titre de l'Accord de Paris, et a décidé d'amplifier son action climatique.

A ce titre, mon pays poursuit avec succès, l'objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41% à l'horizon 2030 contre 28,25% anciennement.

Dans le même temps, le Gouvernement accélère la transition énergétique du pays, en vue de porter à 42% la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique d'ici à 2030.

Plusieurs projets dans les domaines du solaire, de la biomasse et de l'hydroélectricité sont en cours, afin de mettre en valeur l'énorme potentiel du pays en énergies renouvelables de sources diversifiées.

La construction de la première centrale biomasse de mon pays sera achevée en 2024-2025. Elle produira 46 Mégawatts d'électricité, et réduira de 4,5 millions de tonnes, les émissions de gaz carbonique au cours des 25 prochaines années.

La Côte d'Ivoire poursuit également la mise en œuvre du programme de reconstitution de son patrimoine forestier, et d'agriculture zéro carbone. Mieux, mon pays est aujourd'hui prêt à émettre des crédits carbone, résultant de la forêt de Taï, qui dispose d'une forte capacité de séquestration de carbone.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cette conférence doit nous permettre de renouer avec les objectifs fixés à Paris en 2015, afin d'inverser la trajectoire actuelle du réchauffement de notre planète, et de sortir de l'inaction climatique qui nous condamne tous.

Pour cela, l'accès aux ressources climatiques doit être facilité aux pays en développement.

L'Afrique doit donc poursuivre son plaidoyer en faveur d'une réforme urgente de la gouvernance financière climatique, en vue de la rendre inclusive, équitable et représentative de toutes les parties prenantes.

Mon pays estime que c'est à cette seule condition, que les Etats Africains relèveront le défi du financement de leurs Contributions Déterminées au niveau National.

Je vous remercie.